

## **Conditions d'accès et de fonctionnement des cours de l'ANADE**

### **Les inscriptions :**

-Peuvent s'inscrire pour suivre les cours de français dans la limite des places disponibles tous les étrangers adultes habitant la région nantaise.

-Seule la personne inscrite peut venir au cours.

Pour assurer une ambiance studieuse, les enfants et bébés ne sont pas acceptés.

### **Fonctionnement des cours :**

-Le respect et la politesse sont de rigueur dans les cours, l'ANADE se réserve le droit d'exclure toute personne ayant manqué de respect à un animateur ou à un autre apprenant.

-L'apprenant doit assister régulièrement aux 2 cours hebdomadaires et prévenir dès que possible les animateurs du cours de son absence. Toute absence non justifiée à trois cours consécutifs entraînera sa radiation. L'apprenant ne pourra pas demander le remboursement de son inscription.

-L'Anade n'est pas habilitée à délivrer des attestations de niveau de français, mais peut délivrer des attestations d'inscriptions et des attestations de présence aux cours à toute personne ayant suivi les cours régulièrement et sérieusement pendant au moins un trimestre.

-A défaut de pouvoir passer sur un niveau supérieur, un apprenant ne pourra pas rester plus de 3 ans dans un même niveau.

-Certaines salles en étage ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite, ces personnes ne pourront être accueillies que dans les cours n'utilisant pas ces salles.